



CSEE

ACTUALITES



Le Journal D'infos des élus CGT du CSEE de la DOGNE

Journal du CSEE DOGNE - Juin 2025

Déclaration préalable

Lors du CSEE DOGNE du 25 juin 2025, la CGT a ouvert la séance en dénonçant le lancement de projets majeurs, comme la migration automatique vers la fibre (QW 4.2) et l'outil Speech Analytics, sans consultation des représentants du personnel, en contradiction avec l'accord d'entreprise du 7 juillet 2011. La CGT pointe l'absence de consentement des clients, le risque de hausse tarifaire, la pression accrue sur les salariés et le manque de transparence.

La CGT demande le respect strict de l'accord sur les expérimentations, la transparence sur les résultats et l'association des représentants du personnel à toutes les étapes. La CGT exige aussi le respect du droit des clients à ne pas migrer avant l'arrêt du cuivre, prévu au 27 janvier 2026, et l'absence de pression commerciale.

Le syndicat regrette que la Direction privilégie le passage en force au détriment d'un dialogue social constructif, et appelle à renouer avec la transparence, la co-construction et la confiance.

Bilan HSVT

Les élus CSE (n'ont pas pris part au vote) mais on voté pour un avis motivé

Les élus du CSEE DOGNE relèvent, dans les bilans HSCT 2024, une **hausse préoccupante des accidents du travail**, principalement liés aux chutes, à la manutention et aux déplacements professionnels.

Malgré des actions de prévention et l'engagement des équipes, la sous-déclaration des maladies professionnelles, notamment TMS et RPS, demeure un point d'alerte.

Les formations à la sécurité et au secourisme restent insuffisantes, tout comme la prise en compte des préconisations médicales et des alertes des représentants du personnel.

Les élus saluent les efforts réalisés mais estiment que les résultats restent en deçà des attentes.

Ils appellent à renforcer la prévention, à améliorer le dialogue social et à mettre en place un plan d'action ambitieux et concerté pour 2025.

Transferts boutiques Orange Amiens Carré Royal et Lievin



Point 5 - IC pour le projet d'arrêt d'exploit

La CGT alerte sur la fermeture annoncée des boutiques Orange d'Amiens Carré Royal et Liévin en 2026, qui concernera 24 salariés aux profils variés.

Si la direction promet un accompagnement et des propositions de postes équivalents, la CGT s'interroge sur la réalité de ces engagements, notamment pour les salariés en situation de handicap, seniors ou porteurs de mandat. Les impacts sur la mobilité, la charge de travail et l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle inquiètent particulièrement.

La CGT exige des garanties sur le maintien des droits, la prise en charge des frais supplémentaires et la prévention des risques psychosociaux. Elle demande aussi un suivi transparent des repositionnements et la mise à jour des DUERP.

Enfin, la CGT défend le maintien d'un réseau de proximité au service des clients et de l'emploi local.

Focus sur le projet Belfort

Libération des sites Broglie 1 & 3

La CGT alerte sur les conséquences du projet de libération des sites Broglie 1 et 3, qui prévoit le déménagement de 259 salariés vers Sophie Germain.

Si la direction met en avant des économies et une réduction de l'empreinte carbone, **la CGT s'inquiète** des impacts humains : partage accru des postes de travail, incertitudes sur l'accessibilité, prise en compte des situations de handicap et adaptation aux besoins métiers.

La CGT exige une réelle concertation avec les salariés, la transparence sur le micro-zoning, et le respect des préconisations médicales. Elle demande aussi un accompagnement renforcé pour tous, la mise à jour du DUERP et un suivi régulier en CSE.

Pour la CGT, la qualité de vie au travail et la sécurité doivent rester prioritaires dans ce projet immobilier



Point 3 - IC projet
libération des sites de

Projet Belfort Broglie 1 & 3

Syndiquez-vous, rejoignez la CGT FAPT !

Bulletin d'adhésion de la fédération CGT du secteur des activités postales et télécommunications

Bulletin d'adhésion



Pour une bonne réception de nos informations, nous vous conseillons d'ajouter cette adresse elus@cgt-dogne.fr à votre carnet d'adresses et de vérifier le dossier "courrier indésirable" de votre messagerie.